ASSOCIATION 1+1

PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE 23 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX Le 23 septembre à 20 heures,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans le pré-fabriqué de l'école de Gardouch, situé avenue Tolosane, les membres de **L'ASSOCIATION 1+1**.

Il a été établi une feuille de présence, où a été notée les membres présents, ainsi que les membres représentés. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

La séance est ouverte.

Il est passé à l'examen des questions de l'ordre du jour :

- 1- Bilan moral de la saison 2021-2022
- 2- Compte de résultats de la saison 2021-2022
- 3- Communication
- 4- Bilan des manifestations
- 5- Informations saison 2022-2023
- 6- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

1- Bilan Moral

Mme Mylène LACRAMPETTE, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à l'assemblée générale annuelle de l'association. Elle énonce l'ordre du jour et présente les membres du Conseil d'Administration et du bureau pour cette saison 2021-2022, ainsi que leur rôle dans l'association.

1-1 Bilan des Activités

Cette année l'Association 1+1 a proposé 17 activités sous différentes formes :

- ➤ 10 activités hebdos : guitare, batterie, astronomie, arts plastiques, danse contemporaine, pilates, capoeira, yoga, laboratoire du mouvement et relaxation créative.
- ➤ 4 activités bi-mensuelles : ensemble vocal, éveil musical, relaxa-sons et improvisation vocale.
- ➤ 3 activités sous forme de stage : mosaïque, tai chi chuan et stage parent/enfant.

Dont:

- **8 Activités adultes** : ensemble vocal, yoga, tai chi chuan, improvisation vocale, relaxation créative, danse contemporaine, laboratoire du mouvement et pilates.
- 3 Activité enfants : éveil musical, relaxa-sons et capoeira
- **6 Activités enfants & adultes** : guitare, batterie, arts plastiques, mosaïque, stage parent/enfant et astronomie.

➤ Périscolaire :

5 activités (proposées au primaire) : éveil musical, land art, théâtre, relaxation, orchestronik (orchestre électronique), ayant eu lieu entre novembre et mai par 5 intervenants sur 20 semaines.

1-2 Effectif par activité (élèves)

Nous avons enregistré pour la saison 2021-2022 un record historique de **175 adhérents**, dû en partie à un effet post covid.

5 nouvelles activités ont été proposées cette saison : pilates, astronomie, relaxation créative, danse contemporaine et laboratoire du mouvement. Fabian Destouches (professeur de guitare) a été remplacé par Jérôme Fillela.

La majorité des adhérents habitent la commune de Gardouch. Les autres adhérents sont issus majoritairement des communes limitrophes (Nailloux, Villefranche de Lauragais, Vieillevigne, Montesquieu Lauragais, Avignonet Lauragais, Villenouvelle, Lagarde, Salle sur l'Hers, Saint Michel de Lanès)

Le rayonnement de l'association sur le territoire local se maintient donc toujours de manière importante.

Répartition des élèves par activité (hebdomadaire) :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Yoga	Nathalie CHARTON	24
Ensemble vocal	Agnese MIGLIORE	22
Eveil Musical	Céline BOYER-GARAVEL / Eline DUPUY	19
Batterie	Mickaël PIASER	17
Pilates	Alexia FAVEAUX	15
Capoeira	Erick SANTOS / Marie-Jeanne PILLAIRE	14
Mosaïque	Corinne SABOURDY	13
Arts Plastiques	Valérie ROUSSEL	13
Guitare	Jérôme FILELLA	9
Astronomie	Edwige GROLLEAU	8
Relaxa-sons	Céline BOYER-GARAVEL	6
Danse contemporaine	Arianna PELLINI	4
Laboratoire du Mouvement	Arianna PELLINI	3
Relaxation Créative	Céline BOYER-GARAVEL	3

Nous constatons que le Yoga est toujours en tête, devant les activités musicales (chant et instrument). L'Eveil Musical réalise un bond en avant, en passant de 7 à 19 élèves. Le Pilates (nouvelle activité) réalise un très bon démarrage.

Deux activités n'ont enregistré aucun élève (stage parent/enfant, et improvisation vocale) et trois activités ont été suspendues en cours d'année : Tai chi chuan, laboratoire du mouvement et danse contemporaine.

Cette saison, 63 % des adhérents sont des adultes, et 37 % sont des enfants. Ce qui s'explique par le panel des activités, plus destinés aux adultes.

Concernant la proportion hommes/femmes, nous enregistrons plus de femmes que l'an passé. Sur 175 adhérents, nous dénombrons 127 femmes et 48 hommes.

1-3 Vague de Covid du mois de janvier

Suite à l'explosion des cas, nous avons a mis en place un protocole préventif pour éviter les clusters au sein de l'association. L'idée était de dissuader les personnes cas contacts de participer aux cours collectifs. Plus

souple avec les cours individuels, à voir seulement avec l'intervenant. Un mail a été envoyé à tous les adhérents le 30/01. Des rattrapages de cours ont également eu lieu pendant les vacances de février.

1-4 Activités Périscolaires

√ Objectifs:

Le périscolaire s'inscrit dans le cadre du PEdT (Projet Educatif de Territoire). L'objectif de la mairie de Gardouch est de permettre aux enfants du primaire de découvrir des activités diverses.

L'Association 1+1 a été sollicitée pour proposer des activités culturelles (depuis le début de l'initiative par la mairie de Gardouch, il y a 8 ou 9 ans). D'autres activités sont proposées par des agents de la mairie et très récemment par une autre association (éveil à l'environnement et l'écologie).

Les activités sont gratuites pour les enfants. Le Périsco est une prestation entièrement financée par la mairie.

✓ Organisation :

- La Mairie propose toute l'année en périscolaire les activités : lecture, jeux de société, chorale et sport, du lundi au vendredi. Entre novembre et mai, s'ajoutent les activités de l'association 1+1, le mardi et le vendredi
- •De 16h à 17h, deux soirs par semaine (40 mn effectif) mardi et/ou vendredi
- Sur 20 semaines avec un même groupe d'enfant par activité pendant 5 semaines. Entre les vacances de Toussaint et les vacances de printemps. Toutes les séances ont été faites.
- •Les intervenants ont fait ces dernières années des retours très positifs (et ce malgré les grandes contraintes covid) sur l'intérêt, le suivi et le ressenti des enfants (jolis mots et retours des enfants). Nous avons réussi à toucher le plus grand nombre possible d'enfants (en sollicitant des enfants pour tester une activité qu'il n'avait pas faite) et leur faire découvrir des activités nouvelles, ce qui était l'objectif de la mairie et le nôtre.
- 5 Activités proposées par l'association : Land'Art, Eveil Musical, Théâtre, Relaxa-sons et Orchestronik.

✓ Principe :

Les enfants choisissent les activités qu'ils souhaitent. La mairie, les parents d'élèves avec les enseignantes et l'association 1+1 répartissent les enfants dans les activités.

On privilégie la découverte des activités en inscrivant d'abord les « nouveaux » aux activités avant ceux qui l'ont déjà faite.

✓ Bilan :

100 séances ont été effectuées. Soit un budget de 4950 € payé par la mairie pour l'année scolaire 2021-2022.

Ce bilan demeure donc, cette année encore, très positif pour tous les acteurs de ce partenariat, malgré les contraintes du Covid (sur une période restreinte)

1-5 Continuité du Contrat Moral

Le Contrat Moral, établi entre chaque intervenant et l'association, et lancé lors de la saison 2015-2016, est toujours le document de référence de l'association. Les intervenants doivent obligatoirement le remplir et le signer pour pouvoir proposer leur activité au sein de l'association 1+1.

Le contrat moral a pour objectifs :

- D'avoir l'adhésion des intervenants à ces valeurs, qui constitue un élément fédérateur de l'association.
- De structurer l'association (précision de qui fait quoi, cas du périscolaire, rôle et engagement de chacun)
- De préciser et clarifier la situation administrative de chaque intervenant, et trouver le statut qui lui va le mieux.
- De créer un document de référence où chacun si retrouve (l'association et l'intervenant)

Bilan : C'est la 8^e année que ce contrat est mis en place. Il a été bien amélioré et simplifié au fil du temps grâce à la contribution de tout le CA. Il est remis par l'intervenant au début de la saison.

Le contrat moral évolue pour s'adapter à toutes les situations, notamment pour les intervenants qui travaillent à travers une autre association ou boîte de production, et les intervenants bénévoles. Ce contrat sera poursuivi pour la saison 2022-2023.

1-6 RGPD : Règlement Européen de la Protection des Données

L'association 1+1 a pris un certain nombre de mesures afin d'appliquer les directives du RGPD, applicables depuis le 25 mai 2018 :

- Le consentement « explicite » et « positif » : Il est demandé dans la fiche d'inscription. Nous rajouterons à la rentrée prochaine une mention pour signifier que l'association est conforme au RGDP. De même, sur le site internet, la conformité au RGPD sera signifiée.
- Le droit à l'effacement : Il est déjà mis en pratique à l'association. Nous supprimons les coordonnées des adhérents, à leur demande. Cela est également spécifié dans la fiche d'inscription.
- Le droit à la portabilité des données personnelles : A ce jour pas de demande de la part des adhérents mais cela est facilement applicable.
- Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut » : Il était déjà existant à l'association avant le RGPD : Nous ne diffusons pas les informations fournies par l'adhérent (cela est spécifié dans la fiche d'inscription) Les mails génériques et news letters sont envoyés avec adresses cachées et la base de données est non diffusée à quiconque.
- Les notifications en cas de fuite de données : ce principe est non appliqué car pas nécessaire à ce jour.

2- Compte de résultats

2-1 Présentation et vote du compte de résultat

Après lecture du bilan financier par Elodie SOULARD pour l'exercice 2021-2022, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-2 Contrat de prestation pour la plate-forme de gestion

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et la société Passport Secrétariat (représentée par Marie SOREL) afin de soulager la gestion comptable et administrative de l'association.

Le contrat portait sur la mise à jour de la plate-forme (Kananas), la gestion des adhérents (pointage des fiches d'inscription, suivi des cotisations), la gestion des règlements (dépôts de chèques, état de rapprochement, relances), l'élaboration des budgets pour les demandes de subventions ainsi que l'élaboration du compte de résultat pour l'assemblée générale.

La gestion des factures et le règlement des intervenants, ainsi que celle du Périscolaire sont directement traités par la trésorière de l'association.

L'expérience a été une nouvelle fois concluante et a permis de gérer de manière efficace les tâches administratives.

L'association renouvelle donc le contrat avec Passport Secrétariat la saison prochaine.

2-3 Subventions

Pour cette saison, la mairie de Gardouch a alloué à l'association 1+1 une dotation de 1000 €.

3- Bilan des manifestations

3-1 Fête annuelle de l'association

L'année a été marquée par le grand retour de la fête. Elle a lieu **le samedi 18 juin,** sur le site de l'algéco, la salle François Mitterrand n'étant pas disponible à cette date (élections législatives).

Ce nouveau emplacement s'est révélé avoir des avantages significatifs : un espace extérieur pour monter scène musical et buvette, l'utilisation de l'algéco pour les expos /ateliers, un grand parking avec un accès facile et la proximité du stade pour que les plus petits s'amusent.

Le bilan est très positif dans l'ensemble, malgré la canicule, les gens sont venus. Tout le programme n'a pas pu être maintenu (ateliers à l'extérieur) et certaines démonstrations (comme la capoeira) ont été reportées en fin d'après-midi.

Le site est un peu moins vert, mais il est vraiment plus sécurisant pour les enfants. La buvette a très bien fonctionné compte tenu de la météo, et l'association a offert un buffet apéritif.

3-2 Autres évènements

- ➤ Le festival de Capoeira le 12/13 février : l'association était partenaire de Capoeir'axé, pour la réservation de la salle et pour relayer l'évènement sur notre réseau.
- ➤ Changement d'algéco le 11/11 : Nous avons interverti avec l'algéco des chasseurs pour des raisons de commodité. Déménagement réussi malgré la pluie. Il a fallu acheter un évier, car l'algeco n'était pas équipé. Satisfaction des intervenants. Cet algéco est plus grand et les toilettes à l'intérieur sont vraiment un plus pour les enfants.

4- Communication

4-1 Contrat de prestation : Création de Documents

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et Maud JEANDEL (auto-entrepreneur) pour réaliser les documents de communication de l'association : création d'affiches pour l'évènementiel et de la brochure de présentation des activités.

4-2 Contrat de prestation : Site Web

Le site, référencé à l'adresse suivante : **www. asso1plus1.fr**, a été créé en 2015 par Malom JEANDEL qui en assure la maintenance et réalise les modifications de structure (à la demande de l'association).

Cette année Malom a créé son entreprise Mayenzel Technologies avec sa compagne et nous a proposé (gracieusement !) de relooker le site et de faire des améliorations, notamment pour la connexion des intervenants à leur page personnelle (qui posait problème et était du coup peu utilisée)

Un onglet Connexion a été créé et les intervenants ont à présent facilement accès à un tableau de bord simplifié permettant de gérer leur profil, texte, photos, liens réseaux sociaux etc... Login et mot de passe ont été réinitialisés pour chacun.

Les membres du bureau ont accès à une interface utilisateur permettant de réaliser des mises à jour simples, (textes, photos), sans avoir besoin de passer par le webmaster.

La nouvelle charte graphique du site a été intégrée à nos différents supports de communication : affiche, News Letters, courriers, etc...

Le site fonctionne toujours très bien et est régulièrement consulté.

Suite au relooking du site, l'association a fait une demande à Mayenzel Technologies pour la création d'une « galerie » permettant de rendre visible les photos des dernières années et créer ainsi une vitrine vivante de l'association.

Objet de la commande : Le design de la page « galerie », le développement de la page (arborescence et structure), ainsi que le développement d'une interface permettant d'ajouter des évènements et photos associées.

4-3 Newsletters

La newsletters a été automatisée via l'utilisation du logiciel gratuit « mail shimp ». Nous en avons envoyé 7 cette saison (entre février et juin). Les retours sont positifs.

4-4 Autres actions de communication

- ➤ Partenariat avec l'Office du Tourisme du Lauragais a été renouvelé
- ➤ Actualités postées sur la page d'accueil de l'association
- ➤ Participation au bulletin trimestriel de la mairie
- ➤ Conventionnement avec l'ANCV
- ➤ Création d'une petite banderole
- ➤ Pas de parution d'article dans la presse

5- Informations saison 2022-2023

✓ Le forum des associations a eu lieu le **samedi 03 septembre 2022**, à la salle polyvalente (gymnase), de 9h à 13h. Bonne fréquentation au stand de l'association, comme chaque année.

✓ Les cours débuteront le lundi 3 octobre 2022 et se termineront fin juin 2023.

✓ Le montant de l'adhésion reste inchangé : Pour les activités annuelles : 10€ individuel et 15€ familial, pour les stages ponctuels : 1€. La part association mensuelle de 3€/adhérent reste inchangée. Soit 27€ pour l'année.

✓ **14 activités** seront proposées sous forme de cours hebdos et/ou en stages. Une nouvelle activité est proposée : Chant / Coaching Vocal. Au total :

5 activités musicales 2 activités artistiques 6 activités bien-être 1 activité science

De 3 ans à quand on veut!

✓ La première réunion « Périscolaire » aura lieu le 29/09. Objectif : proposer des activités périscolaires à la mairie pour les enfants du cycle 2 (CP-CE1) et du cycle 3 (CE2-CM2) de l'école de Gardouch. Ces activités auront lieu de novembre à mai et reprendront après les vacances de Toussaint.

6- Election du Conseil d'Administration

5-1 Election du Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, dont au moins deux personnes qui ne sont pas des intervenants rémunérés, et qui sont le (la) Président(e) et le/la Trésorier(e).

7 personnes se présentent pour l'élection du nouveau Comité d'Administration, dont 3 ne sont pas des intervenants rémunérés (*)

Alice NOMINE*
Aurélie FONTS*
Edwige GROLLEAU
Michaël PIASER
Alexia FAVEAUX
Mylène LACRAMPETTE *
Céline BOYER-GARAVEL

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leur fonction pour une durée de 1 an. Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

Ces 7 personnes sont élues à l'unanimité, pour la saison 2022/2023.

5-2 Election du nouveau Bureau

Membre(s) sortant(s): Elodie SOULARD

Nombre de postes à pourvoir : 2 obligatoires et 1 facultatif (secrétaire)

Membres candidats: Mylène LACRAMPETTE et Aurélie FONTS

Sont élus à l'unanimité, pour la saison 2022/2023 :

Présidente : Mylène LACRAMPETTE Trésorière : Aurélie FONTS

Les membres dirigeants exerceront leur fonction pour une durée de 1 an. Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

La Présidente Mylène LACRAMPETTE La Trésorière Aurélie FONTS